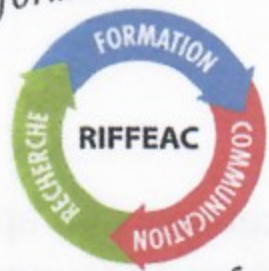


La formation au cœur...



...de la gestion durable



Exécuté par **giz** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°83379362 AUX FINS DE CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE DE CONSULTANTS DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES RESTREINT RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT DEVANT REALISER L'ETUDE SUR L'ASSURANCE QUALITE DANS LA FORMATION FORESTIERE ET ENVIRONNEMENTALE EN AFRIQUE CENTRALE DANS LE CADRE DE L'APPUI AU RESEAU DES INSTITUTIONS DE LA FORMATION FORESTIERE ET ENVIRONNEMENTALE D'AFRIQUE CENTRALE (RIFFEAC).

1. Contexte

En mars 1999, les Etats d'Afrique Centrale se sont engagés à travers la « Déclaration de Yaoundé » à œuvrer de manière concertée à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers de leurs pays respectifs. Cette volonté a été consacrée entre autres, par l'adoption d'un Plan de Convergence, cadre de référence définissant les stratégies d'intervention des pays de la sous-région et autres parties prenantes en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale.

Le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) est né de la Déclaration faite le 5 octobre 2001 à Libreville par des responsables des institutions de formations forestière et environnementale d'Afrique centrale, et constitue un regroupement de vingt-deux institutions de formation de la sous-région d'Afrique Centrale, dont le but est de contribuer, par la formation, la recherche et la communication, à la conservation des ressources naturelles, et donc à la protection et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

Le Plan de Convergence de la COMIFAC étant le cadre de référence définissant non seulement les stratégies d'intervention des pays de la sous-région mais aussi des autres parties prenantes en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale, l'objectif du RIFFEAC s'inscrit alors dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan de Convergence révisé (2015-2025).

Le RIFFEAC a pour objectif global de développer les compétences et les structures nécessaires à la gestion conjointe et durable des ressources environnementales et forestières ; Ces objectifs partagés par la COMIFAC et le RIFFEAC renvoient à la modernisation et à l'amélioration de la qualité de la formation forestière et environnementale en Afrique Centrale, ciblée par le volet 5 du projet d'appui régional à la COMIFAC. L'importance de veiller à ce que la formation offerte dans les institutions de formation membres du RIFFEAC réponde à des normes locales et internationales acceptables, en adéquation avec les besoins du secteur socioprofessionnel, amène le RIFFEAC à donner une priorité à la nécessité d'améliorer la qualité de la formation que ses IM dispensent.

Vu la difficulté à cerner la notion de qualité dans le contexte du RIFFEAC, il lui est nécessaire de penser à sa définition et vision d'A-Q, de mettre en place un système d'Assurance-Qualité (A-Q) et une labellisation des formations au sein des IM adaptées à chaque type d'institutions membres du RIFFEAC.

L'étude visée se rattache au volet relatif au renforcement et à la modernisation des capacités de formation forestière et environnementale du Projet régional GIZ- Appui à la COMIFAC, elle contribuera à atteindre les objectifs généraux des Directives sous régionales COMIFAC relatives à la formation forestière et environnementale en Afrique Centrale non sans permettre au RIFFEAC de développer des critères arrimés à la norme internationale afin de favoriser l'émergence des pôles d'excellence et d'un « Label Qualité RIFFEAC » tel que préconisé entre autres par les Directives sous régionales 15 et 16.

2. But de la consultation

La présente consultation consiste en la présélection de consultants en perspective au lancement d'un appel d'offres restreint devant aboutir au choix d'un consultant chargé de mettre en place un système d'Assurance-Qualité (A-Q) du RIFFEAC et une labellisation des formations adaptée à chaque catégorie d'institutions membres (IM Techniques et IM Universitaires) du RIFFEAC.

3. Profil du.e (la) consultant.e à déployer

Le.a consultant/e qui doit :

- Etre originaire d'un pays membres de la zone CEMAC et y avoir sa résidence permanente ;
- Avoir des compétences et au moins 10 ans d'expérience en ingénierie pédagogique et système A-Q ;
- Avoir une bonne expérience (au moins 10 ans) en développement des programmes de formation (expérience académique) ;
- Avoir de l'expérience dans la mise en place du système de qualité (au moins 10 ans) ;
- Connaissance des systèmes de certification (labellisation)
- Avoir une bonne connaissance du secteur forêts et environnement et si possible une bonne connaissance des IM du RIFFEAC ;
- Avoir des compétences approuvées en communication et dans la rédaction de rapports
- Avoir un niveau de formation d'au moins BAC+5 et si possible être titulaire d'un Ph.D.
- Avoir une bonne maîtrise des langues française et de l'anglaise. Maîtrise de l'espagnol sera considéré comme un atout ;

A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

4. Période et durée de la prestation

La prestation se déroulera durant la période allant du **28 juin au 15 août 2021** pour un maximum de **35 jours** effectifs.

5. COMPOSITION DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTERET

- a. Certificat de domicile (A solliciter à la Mairie du lieu de résidence) ;
- b. Déclaration sur l'honneur de produire tous les documents fiscaux à jour, attachés à son statut (en vigueur dans son pays d'origine)
- c. Cv du consultant
- d. Pièces d'identité (copies carte nationale d'identité, passport).

6. EXPRESSION D'INTERET

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française ou anglaise devront être envoyées sous **format PDF** à l'adresse électronique CM_Quotation@giz.de au plus tard le **21 mai 2021 à 23 heures 59**, heure du Cameroun.

Le mail d'expression d'intérêt, contenant en fichiers joints les 3 éléments du point 5 ci-dessus, aura pour objet : **AMI N°83379362_PRESELECTION DE CONSULTANTS_ETUDE SUR L'ASSURANCE QUALITE DANS LA FORMATION FORESTIERE ET ENVIRONNEMENTALE_ « Nom du soumissionnaire »**.

La capacité maximale des pièces jointes ne devra pas excéder 15 Mbps.

7. MODALITES DE SELECTION

a) Appartenance à l'espace CEMAC

b) Appréciation des Cv.

- Domaine d'expertise (expérience en ingénierie pédagogique et système A-Q ; expérience en développement des programmes de formation)
- Connaissance du secteur forêts et environnement
- Niveau académique

8. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires concernant ce marché peuvent être obtenus par écrit à l'adresse CM_Quotation@giz.de jusqu'au **17 mai 2021 à 12 heures 00**.

Fait à Yaoundé, le 30/04/2021

